

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale  
Service des communes  
1.39.59

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 27 JUIN 2019  
SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL**

**OBJET : Aide exceptionnelle à l'investissement en faveur de diverses communes au titre de l'année de la gastronomie - 1ère répartition - Année 2019.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Notre Département s'est engagé en faisant de 2019 l'année de la gastronomie en Provence.

Outre les événements et les manifestations consacrés à cet art populaire, le Conseil départemental accompagne également les communes dans leurs projets d'investissements concernant les travaux et les équipements des cuisines centrales, des lieux de restauration collective et autres bâtiments annexes.

Dans ce contexte, le présent rapport propose une première répartition d'aides financières au bénéfice de diverses communes conformément au détail joint en annexe, soit une subvention totale de 1 167 309 € sur une dépense subventionnable globale de 1 667 584 € HT.

Telles sont les raisons qui m'incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé  
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL